

Paris, le 3 novembre 2015

NOTE

**A L'ATTENTION DE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

S/C de MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : réponse personnalisée aux retraités vous ayant interpellé sur la demi-part.

Environ 150 retraités (ou leurs enfants) vous ont écrit ces dernières semaines après réception de leur taxe d'habitation ou de leur taxe foncière dont ils ont été rendus éligibles par la suppression de la demi-part fiscale.

Une centaine environ a reçu une réponse d'attente à la signature d'I. Sima.

Nous vous proposons, comme il avait été fait sur l'ATS/AER, de renvoyer une lettre à votre signature (griffe) à ces personnes pour leur indiquer la décision d'exonération, et de répondre personnellement de la même façon aux prochains courriers qui vous seront adressés sur ce point.

Vous trouverez ci-joint un projet de réponse-type, à votre validation.

Adrien ABECASSIS

Le SCP

Paris, le

Chère Madame,

Vous avez souhaité me faire part de vos préoccupations après avoir reçu vos avis de taxe foncière et de taxe d'habitation, dont vous étiez jusqu'à présent exonérée.

Croyez bien que j'ai entendu votre message. Je mesure les efforts et les difficultés rencontrées par tous nos retraités qui, comme vous, perçoivent des pensions modestes. C'est pourquoi j'ai tenu à vous répondre personnellement.

Comme vous le savez, la demi-part supplémentaire de quotient familial dont bénéficiaient les parents isolés avait été initialement instituée après la Seconde Guerre mondiale afin de prendre en compte la situation difficile des veuves de guerre.

Destinée aussi bien aux parents veufs que divorcés ou célibataires, la précédente majorité a décidé sa suppression graduelle en 2008 pour les parents ayant élevé seuls un enfant pendant moins de 5 ans, la mesure prenant pleinement effet depuis l'an dernier seulement.

Vous connaissez mon action en faveur des ménages les plus modestes. Je me suis engagé pour redresser notre pays et lui permettre de retrouver le chemin de l'activité et de l'emploi. Des efforts ont été demandés à chacun. Mais je me suis efforcé de prendre toutes les décisions possibles, dans un contexte budgétaire contraint, pour atténuer la pression fiscale pesant notamment sur ceux qui bénéficient des revenus les plus faibles.

Face à la situation que vous avez rencontrée, j'ai immédiatement réagi en demandant au gouvernement de neutraliser pour les années 2015 et 2016 les effets de cette mesure.

.../...

Le secrétaire d'Etat au budget a précisé les conditions de cet engagement : si vous avez été exonérée de taxe d'habitation ou de taxe foncière l'année dernière, vous le serez encore pour cette année et l'année prochaine. Si vous l'avez déjà payée, vous serez remboursée.

Chère Madame, toute mon action est, soyez-en convaincue, guidée par le souci d'apporter des réponses justes et efficaces aux difficultés que vous rencontrez. Je n'hésiterai pas à poursuivre mes réformes en corrigeant, comme je le fais aujourd'hui, les effets de décisions trop défavorables à ceux qui ont participé activement à l'activité de notre pays, afin qu'ensemble nous parvenions à retrouver la confiance.

J'ai transmis votre témoignage à Monsieur Christian ECKERT, pour qu'il puisse, le cas échéant, vous apporter les précisions utiles à la mise en œuvre de cet engagement.

Comprenant votre désir de pouvoir continuer à profiter d'une retraite méritée, je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes hommages.

François HOLLANDE

Madame Simone LEMONNIER
12 RUE ANDRE THEURIET
92340 BOURG-LA-REINE